

Rapporteur : M. JACOT Henri

M. JACOT Henri, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

Mme CHEVASSUS Nicole, Maire du 6^e arrondissement :
Monsieur le Maire, mes chers Collègues, vous nous proposez, ce soir, un dispositif expérimental à destination des agents de la Ville de Lyon leur permettant de se loger plus facilement dans une période où le logement est un sujet sensible.

Nous vous faisons remarquer simplement, et tous les agents immobiliers vous le diront, que les dossiers présentés aux bailleurs privés, en général par des fonctionnaires, reçoivent un meilleur accueil que ceux présentés par les salariés du privé, compte tenu, bien entendu, de la protection dont bénéficie leur emploi. De plus, leurs demandes de logement sont prioritaires.

C'est un dispositif qui nous semble, cependant, intéressant à mettre en place, même s'il sera limité à très peu de personnes, car le problème du logement touche de plus en plus de monde dans notre ville, je vous l'accorde.

Comme vous le soulignez, le dispositif Loca-pass, duquel s'inspire votre projet « Localyon », ne répond malheureusement pas à toutes les situations d'entrée dans le parc locatif. D'ailleurs, sur notre arrondissement, près de 500 dossiers dans le 6^e arrondissement, dont beaucoup n'ont aucune garantie et ne peuvent accéder à un logement, si tant est qu'ils ont fait une demande dans le public. C'est bien de faire quelque chose pour nos agents, ce serait encore mieux dans le cadre d'une plus vaste politique sociale du logement de voir comment la municipalité pourrait faciliter l'accession au parc locatif privé des Lyonnais disposant des plus faibles ressources.

Il nous semble que ce processus qui répond à un véritable besoin, mériterait une réflexion globale, associant l'ensemble des acteurs, associations, locataires, régisseurs, professionnels de l'immobilier, et bien sûr les élus. Bien évidemment, nous votons favorablement ce rapport.

M. LE MAIRE : Merci Madame Chevassus de parler de ce dossier du logement. Bien évidemment, bien que nous soyons à la dernière séance de ce mandat, je ne vais pas vous rappeler que nous avons multiplié par cinq l'aide au logement social, que sur la Ville de Lyon même nous sommes passés de 500 à 1.200 logements sociaux créés par la Ville de Lyon, que nous avons essayé de les répartir dans tous les arrondissements, y compris pour les couches sociales les plus fragiles. Je me souviens même qu'en début de mandat, j'ai reçu beaucoup de pétitions

lorsque je voulais mettre du logement social dans quelques uns des arrondissements qui n'en avaient pas. Je vois donc que les consciences évoluent et je ne peux que m'en féliciter. Je suis toujours pour l'évolution des consciences et pour la rédemption des péchés !

(Sourires.)

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)